

Moyens d'encadrement

Bruno RISPAL

Chargé de communication
Synadic – formateur, ancien
journaliste radio

Durée : 1 jour – 6h30 heures

Dates :

jeudi 2 octobre 2025

Lieu : Espace Montalembert
(Montrouge - 92) ou en région

Droit d'inscription :

- Établissement < 200 élèves : 150 € / personne / jour
- Établissement > 200 élèves : 220 € / personne / jour
- 2^e personne de la structure et suivante(s) : 110€ / jour

Financement :

OGEC ou AKTO

Modalités d'accès :

- S'inscrire en ligne sur le site du Synadic
<https://www.synadic.fr/nos-formations/>
- Possibilité de s'inscrire jusqu'à 15 jours avant le début de la formation

Accessibilité :

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :
contacter la responsable administrative.

Contact :

Pour tout renseignement,
contacter la responsable
administrative :

Mme Bénédicte PRADIÉ
01 55 48 04 57
b.pradie@synadic.fr

Aptitudes

Le chef d'établissement ou ses adjoints sont amenés quotidiennement à prendre la parole en public. Si l'enseignant a l'habitude du contexte de la classe, le manager vit des situations différentes : réunions d'équipes, de parents, CSE, portes ouvertes, rendez-vous professionnels particuliers... La prise de parole dans ces situations doit être maîtrisée afin que les arguments, forcément pertinents, ne soient pas desservis par un oral imparfait.

Compétences (Cf. Référentiel de compétences du Titre de dirigeant)

- Développer une communication interne et externe (C 4-2)

Objectifs

- Identifier les invariants de la prise de parole
- Identifier les spécificités du cadre professionnel
- Vivre des situations variées de prise de parole.

Public concerné

Être chef d'établissement du 2nd degré

Pré-requis : aucun

Programme détaillé

- Apports théoriques en lien avec les attentes des participants

Moyens pédagogiques et techniques (méthodes mobilisées)

- Exercices de prise de parole
- Mises en situation

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

- Tour de table / brainstorming
- Positionnement individuel d'entrée et de sortie

Livrables à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent un support pédagogique de reprise de la formation donné à la fin de la formation.

Formalisation à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent une attestation.